



Surmatelas demandé par la locataire alors que le matelas est neuf

Par myk3119

Bonjour

Je suis propriétaire je loue une chambre meublée. Nous avons loué à une jeune fille, le matelas et le sommier sont tout neuf ainsi que la couette. Nous les avons acheté avant qu'elle arrive. Dans l'état des lieux il est noté neuf. Elle me dit qu'elle trouve le matelas trop dur et me demande de lui fournir un surmatelas. Est ce que j'ai l'obligation de lui fournir un surmatelas (alors que tout est neuf et pas taché)?

Merci d'avance

Bonne journée

Par yapasdequoi

Bonjour,

La liste du mobilier obligatoire :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34769]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34769[/url]

ne comprend pas de surmatelas.

Si le matelas ne lui convient pas c'est son affaire.

Par Isadore

Bonjour,

Non, sauf si vous vous êtes engagé à le fournir dans le bail. Si vous choisissez d'accéder à la requête de votre locataire signez un avenant à l'état des lieux et au bail pour y ajouter ce surmatelas.

Mais le mieux serait sans doute de laisser cette demoiselle veiller à son propre confort et choisir un surmatelas à son goût. Il existe beaucoup de modèles différents, elle seule pourra voir lequel lui convient. Vous n'allez pas racheter un surmatelas différent à chaque locataire.

Et de son côté, le jour où elle changera de logement elle aura de quoi équiper la literie à son goût.

Par myk3119

Merci pour votre réponse. Je ne me suis pas engagée à acheter de Surmatelas. C'est elle qui le demande. Je vais lui dire d'en choisir un qui lui convienne

Par myk3119

Merci pour la liste

Par yapasdequoi

En tant que bailleur vous devez joindre à l'état des lieux un inventaire précis des mobiliers fournis avec leur état à l'entrée.

Par myk3119

L'inventaire du mobilier a été fourni et signé par les deux parties, il y a bien plus que le mobilier requis par la loi. Je voulais juste savoir si le Surmatelas était dans les obligations. J'ai ma réponse merci beaucoup à vous.

Par myk3119

L'inventaire du mobilier a été fourni et signé par les deux parties, il y a bien plus que le mobilier requis par la loi. Je voulais juste savoir si le Surmatelas était dans les obligations. J'ai ma réponse merci beaucoup à vous.

Par myk3119

Merci pour la liste

Par yapasdequoi

Avec plaisir. bonne journée.